

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



6E TREFLE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 100 euros

59 Rue de Ponthieu – 75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS INTERVENANT DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 223-9 DU CODE DE COMMERCE

ALYSAUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 150 000€ - Siège social : 4 Rue de Charenton 94140 Alfortville
Tél : 01.45.14.68.40 - RCS CRETEIL B 813 009 404 - N° TVA CEE FR 84 813009404 APE 6920Z
fraveau@alysaudit.fr



SASU 6E TREFLE

A l'attention de M. Loic DANTO

59 rue de Ponthieu

75008 Paris

Monsieur,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision d'associé unique en date du 21 juin 2026 concernant l'apport de 20 actions de la société SASU PRODUCTION CARRE BLEU détenues en pleine propriété par vous-même à la société SASU 6E TREFLE ;

J'ai établi le présent rapport, prévu par l'article L223-9 du code de commerce, sur la valeur des apports.

L'actif net apporté a été arrêté dans le traité d'apport signés en date du 21 juin 2026.

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission. Cette doctrine professionnelle requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports.

Ma mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne m'appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

ALYSAUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 150 000€ - Siège social : 4 Rue de Charenton 94140 Alfortville
Tél : 01.45.14.68.40 - RCS CRETEIL B 813 009 404 - N° TVA CEE FR 84 813009404 APE 6920Z
fraveau@alysaudit.fr



Je vous présente mes constatations et conclusions selon le plan suivant :

1. Présentation de l'opération
2. Nature, évaluation et rémunération des apports.
3. Diligences effectuées et appréciation de la valeur des apports
4. Conclusion

Il résulte du traité d'apport signés entre les parties le 21 juin 2026 les informations suivantes :

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1 SOCIETE BENEFICIAIRE DES APPORTS

La SASU 6E TREFLE est une société par actions simplifiée à associé unique.

Son capital social est composé de 1 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

Son siège social est situé au 59 rue de Ponthieu à Paris (8eme arrondissement)

Elle est représentée par son Président Monsieur Loic DANTO.

Cette société a pour objet social en France et à l'étranger :

- *Activité de holding comprenant la prise de participation et la gestion d'intérêts dans toutes sociétés françaises ou étrangères ;*
- *Services de conseil relatifs à la gestion d'intérêts dans des sociétés ;*
- *La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;*
- *La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;*
- *Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.*

ALYSAUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 150 000€ - Siège social : 4 Rue de Charenton 94140 Alfortville
Tél : 01.45.14.68.40 - RCS CRETEIL B 813 009 404 - N° TVA CEE FR 84 813009404 APE 6920Z
fraveau@alysaudit.fr



La date de clôture de l'exercice social de la société SASU 6E TREFLE est le 31 décembre.

1.2 L'APPORTEUR

L'apporteur est Monsieur Loic DANTO :

- Né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

Résident français au sens de la réglementation fiscale.

1.3 LA SOCIETE APPORTEE

La société PRODUCTION CARRE BLEU, société par actions simplifiée, au capital social de 100 euros, dont le siège social est situé 59 rue de Ponthieu à Paris (8eme arrondissement), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 887 474 278, représentée par son Président, Monsieur Loic DANTO.

La société est détenue par

- Monsieur Loic DANTO à hauteur de 20 actions, soit 20 %,
- Serigne GUEYE à hauteur de 80 actions, soit 80 %,

La Société a pour objet :

- *La production, la réalisation, l'achat, la cession, la concession de licence, la distribution, la diffusion et plus généralement l'exploitation sous quelque forme et par tous procédés ou modes d'expression connus ou à venir que ce soit, notamment par voie de publication, d'édition, de reproduction phonographique, graphique, audiovisuelle, télévisuelle, cinématographiques, d'œuvres de l'esprit, que celles-ci soient littéraires, artistiques, musicales, théâtrales ou graphiques,*
- *L'édition musicales, phonographique et graphique sous toutes ses formes - Le merchandising*
- *L'organisation, la production de tous spectacles vivants*
- *La découverte, le conseil et la promotion des artistes connus ou inconnus, et le secrétariat, c'est-à-dire leurs rapports avec tout imprésario, tourneur, metteur en scène, organisateur, en vue de galas, tournées, photos, films etc.*
- *Le conseil et la mise en place de sites internet et tous services relatifs aux métiers de l'image et du son.*

Pour réaliser cet objet, la société peut :

ALYSAUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 150 000€ - Siège social : 4 Rue de Charenton 94140 Alfortville
Tél : 01.45.14.68.40 - RCS CRETEIL B 813 009 404 - N° TVA CEE FR 84 813009404 APE 6920Z
fraveau@alysaudit.fr

- Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels ;
- Obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays concernant ces activités ;
- Participer, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;
- Agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, participation ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes physique ou morales, et réaliser, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ;
- Prendre, sous toutes les formes, par tous moyens, directement ou indirectement, tous intérêts et participations dans toutes sociétés, groupements ou entreprises françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

Et généralement, faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

2. NATURE, EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

2.1. DESCRIPTION DES APPORTS

Les apports portent sur 20 actions de la SAS PRODUCTION CARRE BLEU détenues en pleine propriété et représentant 20 % du capital obtenues de la manière suivante :

- 10 actions souscrites lors de la création de la société le 23 juillet 2020,
- 10 actions acquises auprès de Monsieur Serigne GUEYE le 12 septembre 2023.

2.2. MODALITES DE L'OPERATION

a. EVALUATION DES APPORTS

La valeur d'apport des 20 actions de la SAS PRODUCTION CARRE BLEU a été évaluée à 11 600 euros.

ALYSAUDIT



Les titres de la société apportée ont été valorisés sur la base des capitaux propres des comptes clos au 31 décembre 2025, retraités du crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques 2025, non reçu et non validé par l'administration fiscale à la date du traité d'apport.

De cette méthode, la valorisation globale de la SAS PRODUCTION CARRE BLEU s'élève à 58 176 euros. La valorisation retenue est 58 000 euros.

Ainsi sur la base de la méthode d'évaluation choisie, l'apport des 20 actions de la société SAS PRODUCTION CARRE BLEU a été valorisé à 11 600 euros soit 580 euros l'action.

b. EVALUATION DE LA SOCIETE BENEFICIAIRE

La société SASU 6E TREFLE a été créée le 28 octobre 2025 pour les besoins de l'opération, et n'a pas d'actif à son bilan, et est valorisée au nominal, soit 0,10 euro par action.

c. REMUNERATION DES APPORTS

Les titres apportés sont évalués globalement à la somme de 11 600 euros.

L'apport est rémunéré par l'attribution à Monsieur Loic DANTO de 116 000 actions nouvelles de la société SASU 6E TREFLE entièrement libérées à créer.

La société SASU 6E TREFLE sera propriétaire des titres apportés à compter du jour de l'attribution des actions remises Monsieur Loic DANTO en contrepartie de son apport.

d. REGIME FISCAL

L'apporteur étant une personne physique au regard du régime d'imposition des plus-values privées résultant de l'échange de titres, déclarent que, par application du I de l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts, l'opération d'apport, objet des présentes, peut bénéficier du report d'imposition des plus-values réalisées en cas d'apport de titres au profit d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés contrôlée directement ou indirectement par le contribuable ou par l'intermédiaire de son conjoint. L'opération d'apport de titres présente un caractère « intercalaire » et n'est donc pas imposable lors de l'échange des titres mais lors de la cession ultérieure des titres reçus en échange.

ALYSAUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 150 000€ - Siège social : 4 Rue de Charenton 94140 Alfortville
Tél : 01.45.14.68.40 - RCS CRETEIL B 813 009 404 - N° TVA CEE FR 84 813009404 APE 6920Z
fraveau@alysaudit.fr



3. DILIGENCES EFFECTUEES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

3.1 DILIGENCES EFFECTUEES

Dans le cadre de la mission qui m'a été confiée, j'ai procédé aux diligences estimées nécessaires, en vue d'apprécier la valeur conférée aux apports et en particulier :

- Vérification du contrat d'apport,
- Collecte et examen de l'ensemble des documents juridiques et économiques nécessaires à la prise de connaissance des sociétés et de leurs environnements,
- Vérification de la propriété des titres détenus par les apporteurs,
- Examen analytique des comptes clos au 31 décembre 2025.
- Vérification de la pertinence de la méthode d'évaluation retenue pour la société SAS PRODUCTION CARRE BLEU
- Entretien avec le dirigeant de la société afin de s'assurer qu'aucun évènement significatif pouvant remettre en cause la valeur des apports, n'est intervenu depuis la date de signature de l'apport et jusqu'à la date de ce rapport.
- Mise en œuvre d'autres méthodes d'évaluation afin de conforter mon opinion sur les résultats de l'évaluation.

3.2 APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

La valeur des 20 actions SAS PRODUCTION CARRE BLEU apportées par Monsieur LOIC DANTO est fixée à 11 600 euros.

La valeur des titres de la société résulte de la valorisation selon la méthode de l'actif net comptable retraité.

Toutes les diligences effectuées ont abouti à des conclusions satisfaisantes.

ALYSAUDIT

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
Société par actions simplifiée au capital de 150 000€ - Siège social : 4 Rue de Charenton 94140 Alfortville
Tél :01.45.14.68.40 - RCS CRETEIL B 813 009 404 - N° TVA CEE FR 84 813009404 APE 6920Z
fraveau@alysaudit.fr



4. CONCLUSION

Sur la base de mes travaux et à la date du présent rapport, je suis d'avis que la valeur globale retenue de l'ensemble des apports s'élevant à 11 600 euros, n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur des titres apportés est au moins égale au montant de l'augmentation de capital de la société bénéficiaire des apports.

Fait à Alfortville, le 28 juillet 2026.

ALYSAUDIT

Christophe LE DEZ

Commissaire aux apports.

Commissaire aux comptes,

Membre de la Compagnie Régionale de Paris.